



**Déclaration liminaire  
CSA DOUAI 26 mars 2024**

Monsieur le premier président,  
Monsieur le procureur général,  
Mesdames, Messieurs,

**Tout d'abord nous aurons une pensée pour Isabelle LHOMME, greffière au TJ de Béthune, qui vient de nous quitter soudainement dans sa cinquante-cinquième année. La stupéfaction et la tristesse s'est emparée de l'ensemble de ses collègues qui garderont d'Isabelle LHOMME le souvenir de sa jovialité, de son dynamisme, de sa camaraderie et de sa personnalité qui ne laissait personne indifférent.**

À la suite de la signature le 26 octobre 2023 d'un protocole d'accord historique qui ouvre aux greffiers la catégorie A, l'UNSa SJ se satisfait que d'autres avancées de carrière soient, sous son impulsion, en cours de réalisation : la reconnaissance des adjoints faisant fonction de greffier, ainsi que la réalisation d'une filière technique.

Pour les autres corps de SA et de DSGJ, non concernés par ces accords, des négociations statutaires sont prévues à l'agenda social de 2024 auxquelles l'UNSa SJ-USM participera.

Ces avancées, ne nous font pas oublier que la charge de travail, le manque de personnel, le taux d'absentéisme, la non récupération des heures supplémentaires sont les principaux maux que rencontre l'ensemble des personnels de greffe et des magistrats de notre ressort.

Notre inquiétude est d'autant plus grande qu'à l'annonce par le ministre de l'économie d'une réduction budgétaire suivi par la signature d'un décret d'annulation de crédits de 10 milliards d'euros, la mission justice se voit annuler 327,9 millions d'euros sur les 12,2 milliards de crédits votés.

On peut légitimement se demander quel sera l'impact de ces coupes budgétaires sur les effectifs et par voie de conséquence sur la charge de travail des personnels de greffe et des magistrats.

Monsieur le premier président, Monsieur le procureur général, un dernier mot sur la tenue de cette réunion, et des prochaines qui nous l'espérons trouveront un meilleur mode d'organisation pour assurer bien en amont la représentativité syndicale.

Les représentants UNSa SJ-USM de la CA de Douai.